

ENQUÊTE FAPEO « PASDEPROFSPASDECOURS ! »

L'OBJET DE L'ENQUÊTE

La pénurie d'enseignants fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics, de nombreux indicateurs existent. L'objet de cette enquête n'est donc pas de mesurer la pénurie, mais bien de tenter d'objectiver **les heures de cours manqués** par les élèves. Il est à noter que l'absence de cours n'est pas uniquement due à la pénurie. L'absentéisme des enseignants est pour partie responsable des horaires en dent de scie des élèves.

Les parents, eux, aimeraient des réponses concrètes relatives à la scolarité à trous de leurs enfants et à la continuité du service public ! Ils attendent également qu'on leur communique de manière régulière et transparente les cours non prestés au quotidien. Il apparaît dans notre sondage que les trois quarts d'entre eux ne sont avertis que par leurs enfants. Pour en discuter (trop) souvent avec les parents que nous accompagnons, particulièrement au niveau de l'enseignement secondaire, les pratiques de communication aux parents sont variées, quand il en existe.

Comme il n'existe pas d'objectivation du nombre de périodes de cours non dispensées et de ses impacts sur les apprentissages scolaires, nous avons réalisé une photographie de la situation via un questionnaire en ligne. ¹

LA MÉTHODE

Pour chaque niveau d'enseignement nous avons invité les parents à faire une estimation des cours manqués sur la période allant de septembre 2019 à décembre 2019, à partir des informations dont ils disposaient.

Notre enquête s'appuie sur un échantillon empirique spontané : il s'agit d'un sondage destiné à recueillir des informations sur les heures de cours non dispensées à leurs enfants, de la maternelle à la fin du secondaire.

Le questionnaire a été largement diffusé par voie électronique : site, *Lettre d'information*, page Facebook. 502 personnes ont saisi l'opportunité de nous aider à nous faire une idée plus précise des difficultés rapportées régulièrement par les parents.

Une telle méthode de diffusion permet de recueillir ce qu'on appelle un échantillon « volontaire » ou « spontané ». Ici, l'enquêteur doit être attentif aux biais introduits par les conditions de réalisation de l'échantillon. Les deux biais majeurs dans notre cas sont que, primo, seuls ceux qui ont reçu notre sondage ont pu y répondre et que, deuxio, seuls ceux qui avaient une motivation à répondre l'ont fait.

De fait, une telle diffusion d'un questionnaire ne permet pas de valider scientifiquement l'échantillon obtenu. En d'autres termes, si une représentativité stricte en termes statistiques n'a pu être atteinte,

¹ Le questionnaire se trouve en annexe

le nombre de réponses et la variabilité des profils nous ont quand permis d'identifier certaines tendances.

Biais :

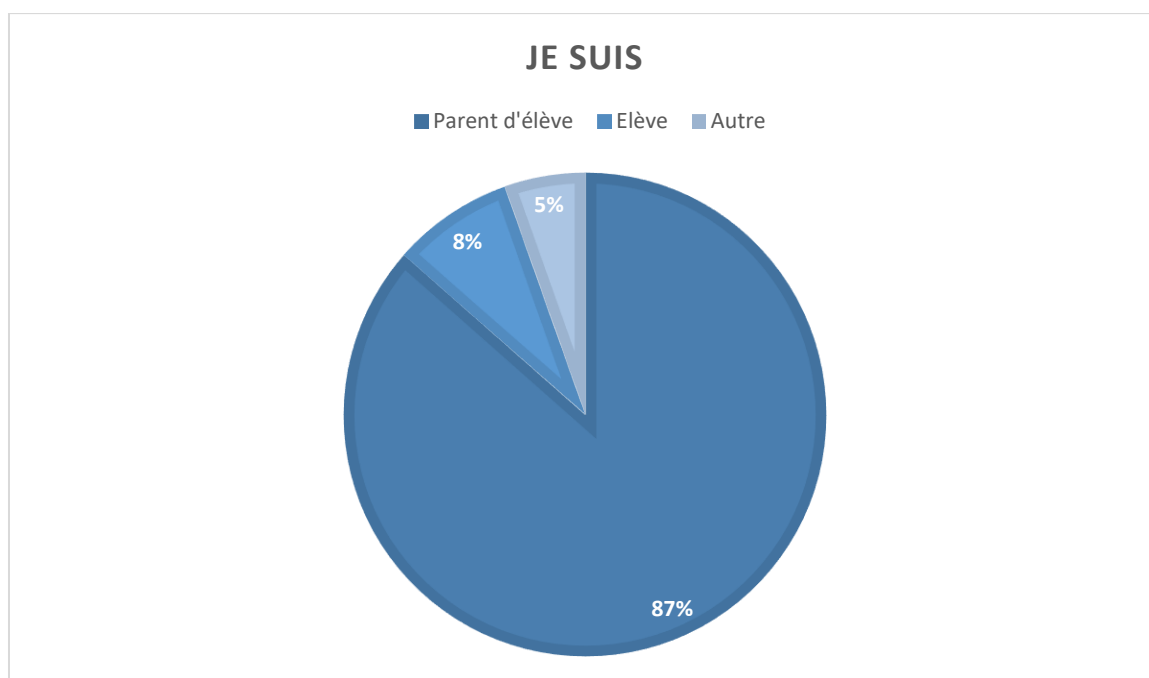
- La période observée : début de l'année scolaire
- La demande qui porte parfois sur **des estimations plus que sur un relevé chiffré systématique**, vu qu'il n'existe pas toujours un canal de communication unique et proactif vers les parents concernant ces cours non donnés .

Néanmoins, nous constatons que cette méthode de recueil d'information auprès d'un public touché par la problématique traitée permet d'atteindre une représentation de la population intéressée par le sujet de l'enquête : ici, les personnes qui ont estimé avoir un intérêt à manifester leur vécu sur le sujet.

LES RÉSULTATS

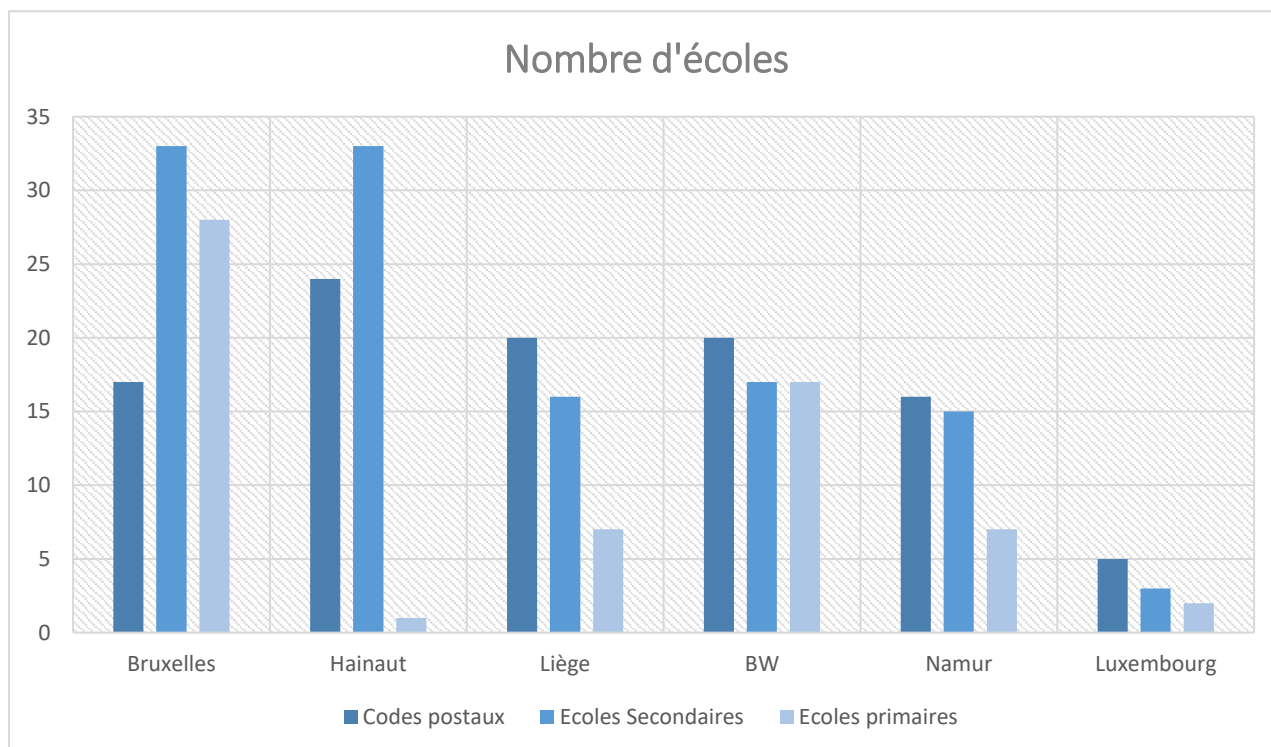
Les répondants

510 Réponses



Estimation du nombre d'écoles concernées par le sondage

Pour estimer le nombre d'écoles à propos desquelles les parents s'expriment, nous avons comptabilisé le nombre de codes postaux. Par code postal, nous avons considéré que si les réponses correspondaient à une école de chaque réseau (Wallonie-Bruxelles-Enseignement, Officiel Subventionné, Libre non confessionnel, libre confessionnel) quatre écoles étaient représentées. Par exemple, pour 1000 Bruxelles, nous avons des réponses pour WBE, libre confessionnel et officiel subventionné, nous considérons que les parents ont évoqué trois écoles. Ce qui est en-deçà de la réalité !

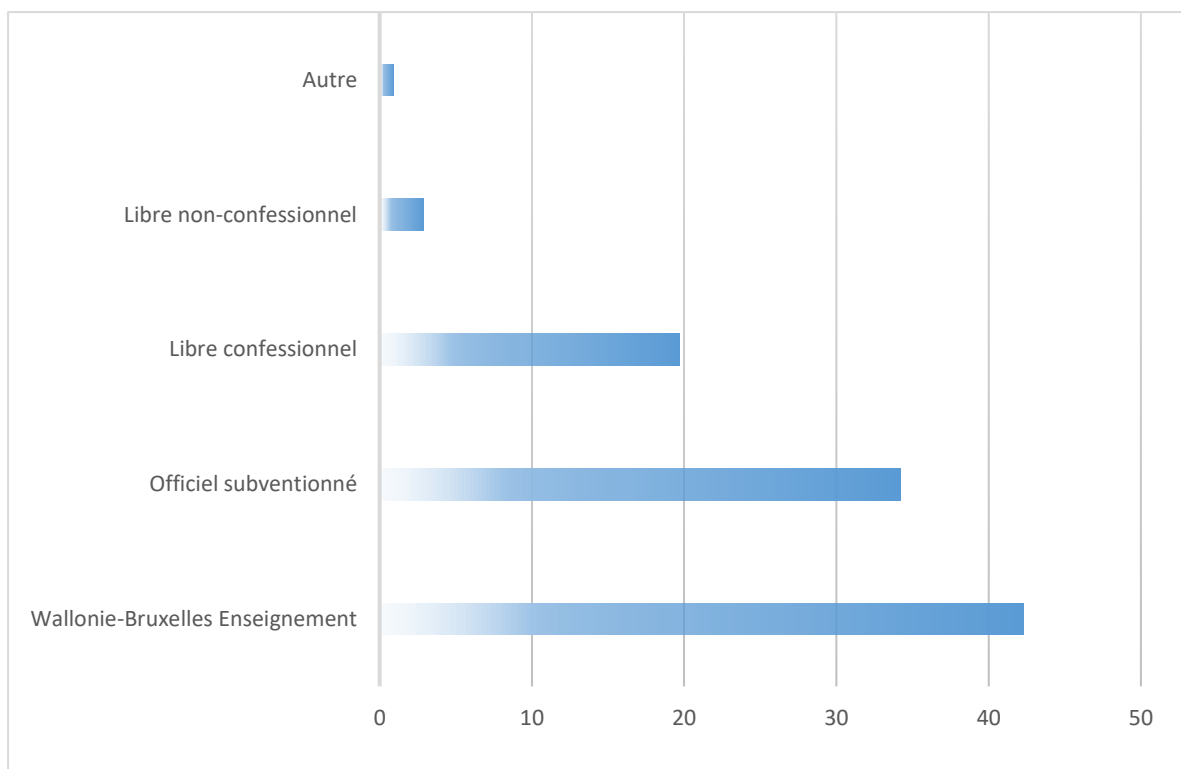


Pour l'enseignement primaire, nous estimons le nombre d'écoles à 62. Ce qui est très peu par rapport à l'ensemble des établissements (1945 selon l'annuaire de l'enseignement) en Fédération Wallonie Bruxelles. La situation serait-elle moins préoccupante ? Ou les parents moins inquiets ? Ou les parents ne seraient-ils pas en mesure de se prononcer puisque la question est posée a posteriori ?

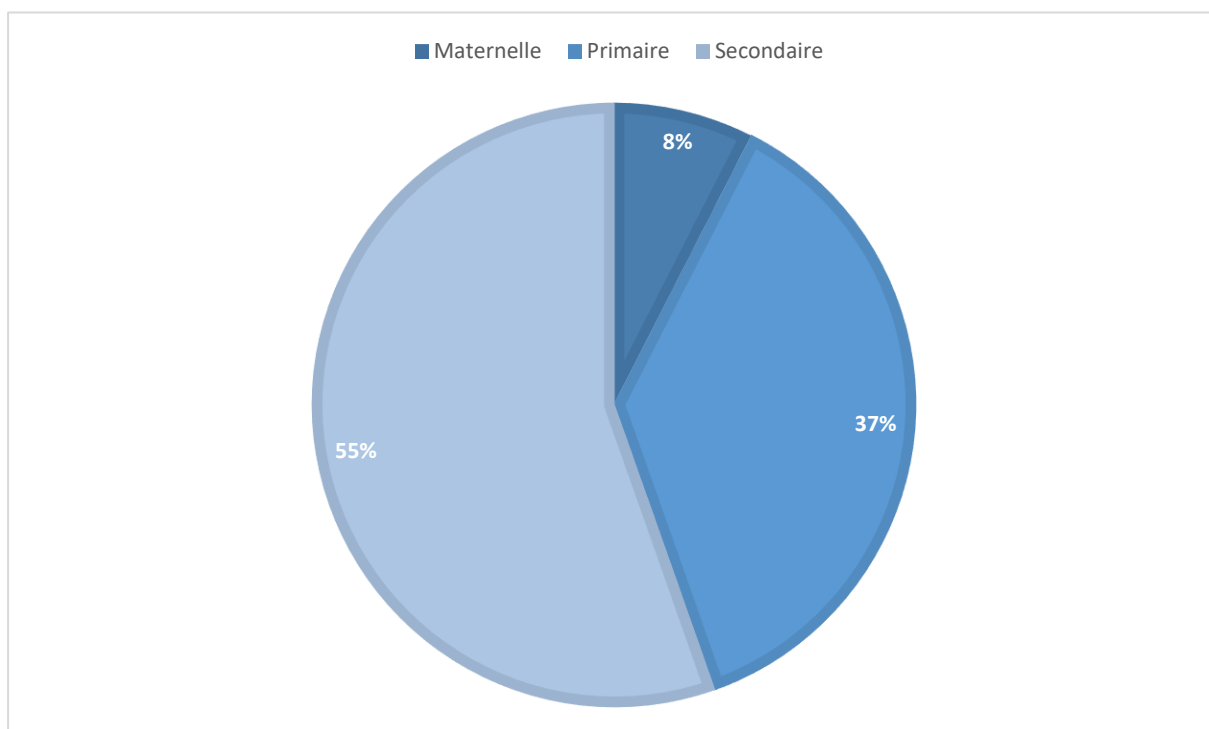
Pour l'enseignement secondaire, nous évaluons le nombre d'écoles à 116 sur un total de 430 établissements, selon l'annuaire de l'enseignement. Ce qui représente 25% des établissements.

Pour Bruxelles, il se trouve que les réponses couvrent 17 communes sur 19 et représentent au moins 33 écoles secondaires sur une centaine. Le problème semble donc concerner l'ensemble du territoire bruxellois avec une intensité différente d'une commune à l'autre, nous l'illustrerons.

Dans quel réseau d'enseignement est scolarisé votre enfant ?



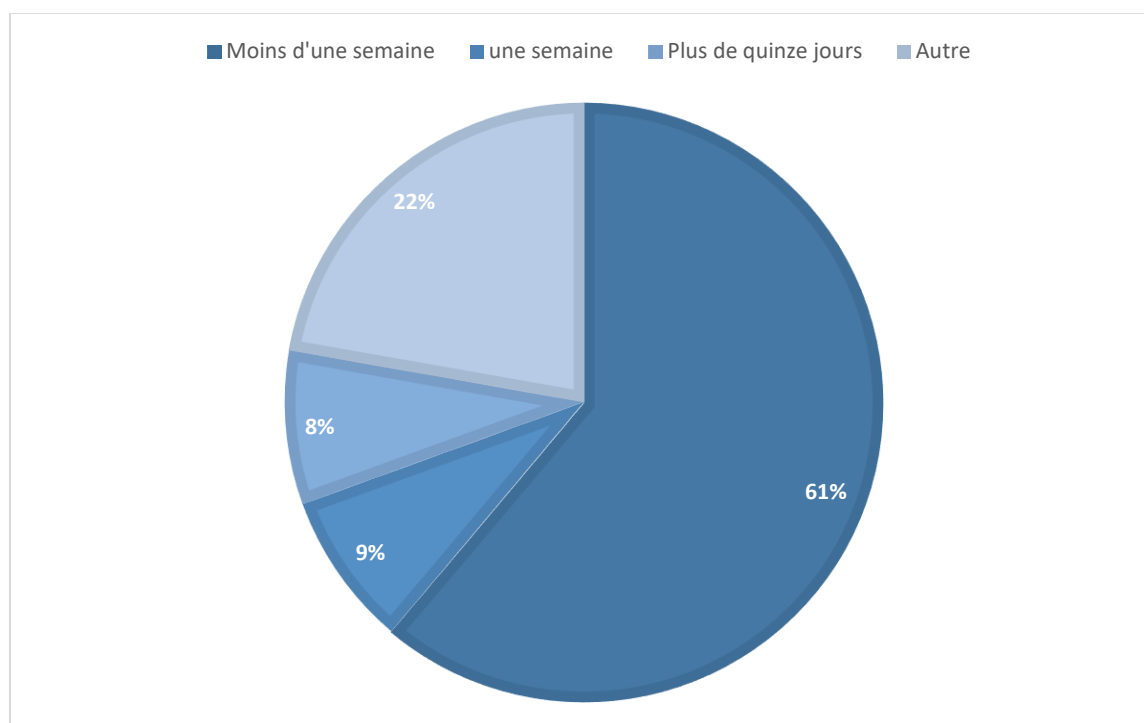
Quel niveau d'enseignement ?



Le maternel sous contrôle ?

Le nombre de répondants pour ce niveau d'enseignement est faible. Cependant, sur le plan global à la veille de l'entrée en vigueur du tronc commun en maternelle, il est préoccupant de constater que certains enfants n'ont pas d'enseignants pendant plus de quinze jours. Par ailleurs, quand nous demandons aux parents ce qui est proposé lors de ces absences, la grande majorité des parents de ce niveau nous disent que les enfants sont répartis dans d'autres classes. La répartition des enfants dans d'autres classes a des répercussions sur les apprentissages et sur les conditions de travail des enseignants. Effectivement s'occuper d'une classe de plus de 30 élèves de 4 ans n'est pas la même chose que de s'occuper d'une classe de 20 enfants.

Estimation des cours manqués en maternelle



En primaire, tout baigne ?

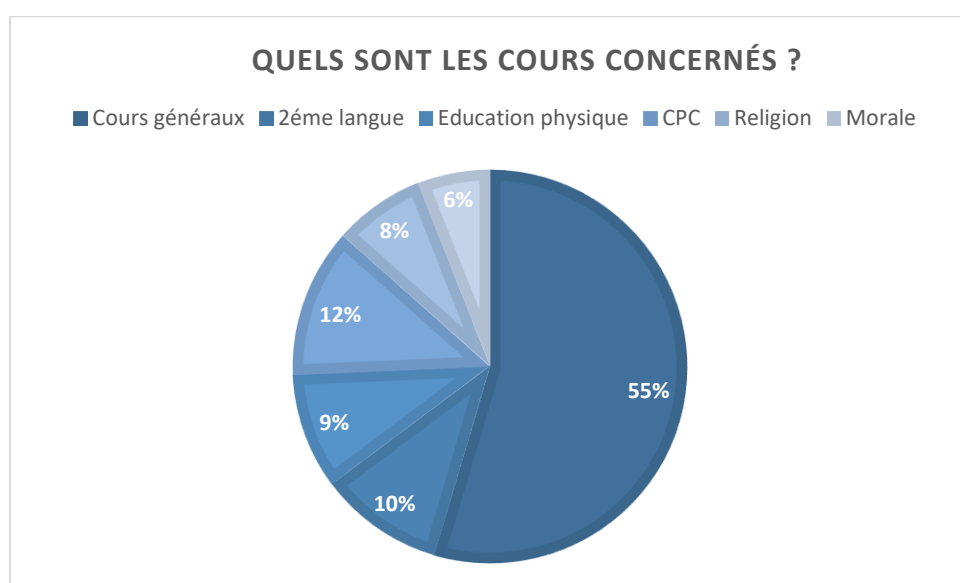
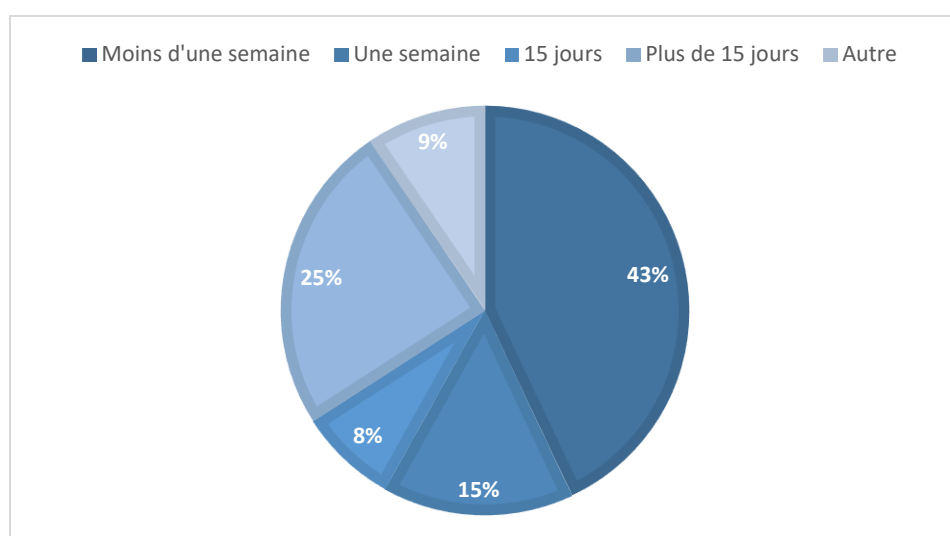
A nouveau pour le niveau primaire, le nombre de répondants ne permet aucunement de tirer des conclusions. Néanmoins des situations préoccupantes sont à relever puisqu'un quart des parents déclarent une absence de cours de plus de quinze jours.

Pour ce niveau d'enseignement, sur le terrain, nous constatons des situations alarmantes dans des écoles qui scolarisent des publics plus fragiles. Il nous revient que pour pallier les absences de titulaires ce sont les enseignants en charge de la remédiation qui assurent le remplacement. Point de remédiation pour ces élèves qui en ont grandement besoin ! Il nous revient aussi que toutes les écoles

ne sont pas logées à la même enseigne. Une direction d'une école du sud de Bruxelles affirme n'avoir eu aucune difficulté à remplir son cadre tandis qu'une autre d'Anderlecht est toujours en recherche de 2 équivalents temps plein ! Y aurait-il un effet « marché scolaire » ? Ne faudrait-il pas d'une manière ou d'une autre agir pour donner priorité aux écoles, et donc aux élèves, qui en ont le plus besoin ? Une procédure d'affectation inter réseaux ?

Pour ce qui est des matières non données, la toute grande majorité des répondants renseigne les cours généraux donnés par le titulaire de classe.

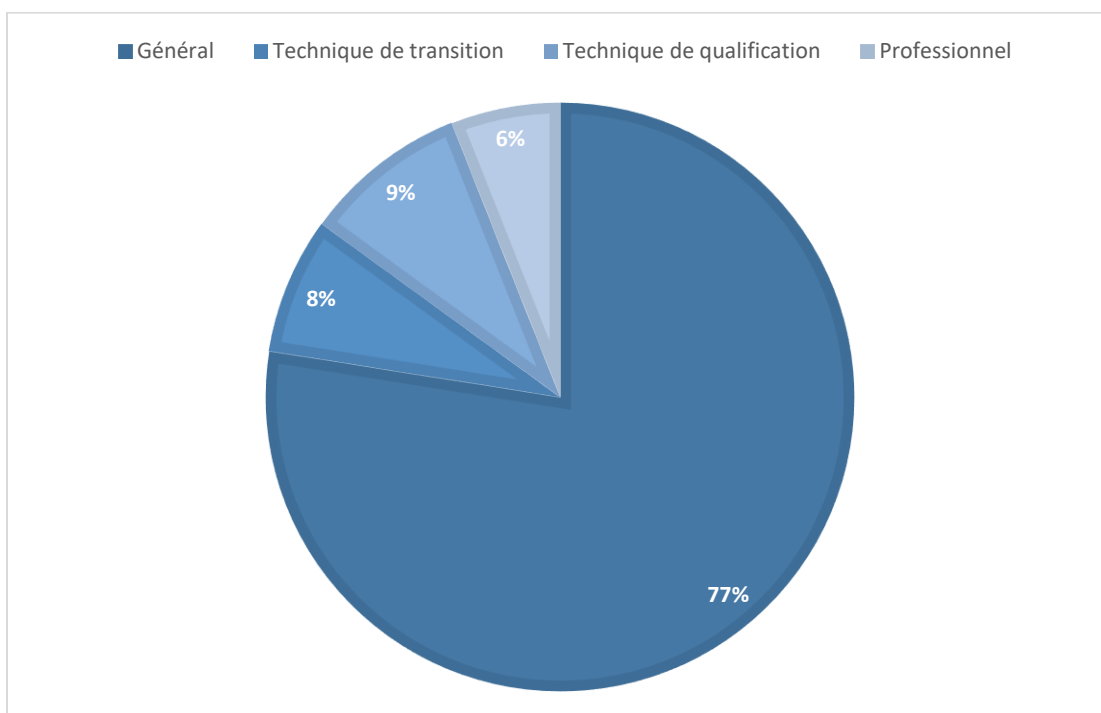
Estimation des cours manqués en primaire



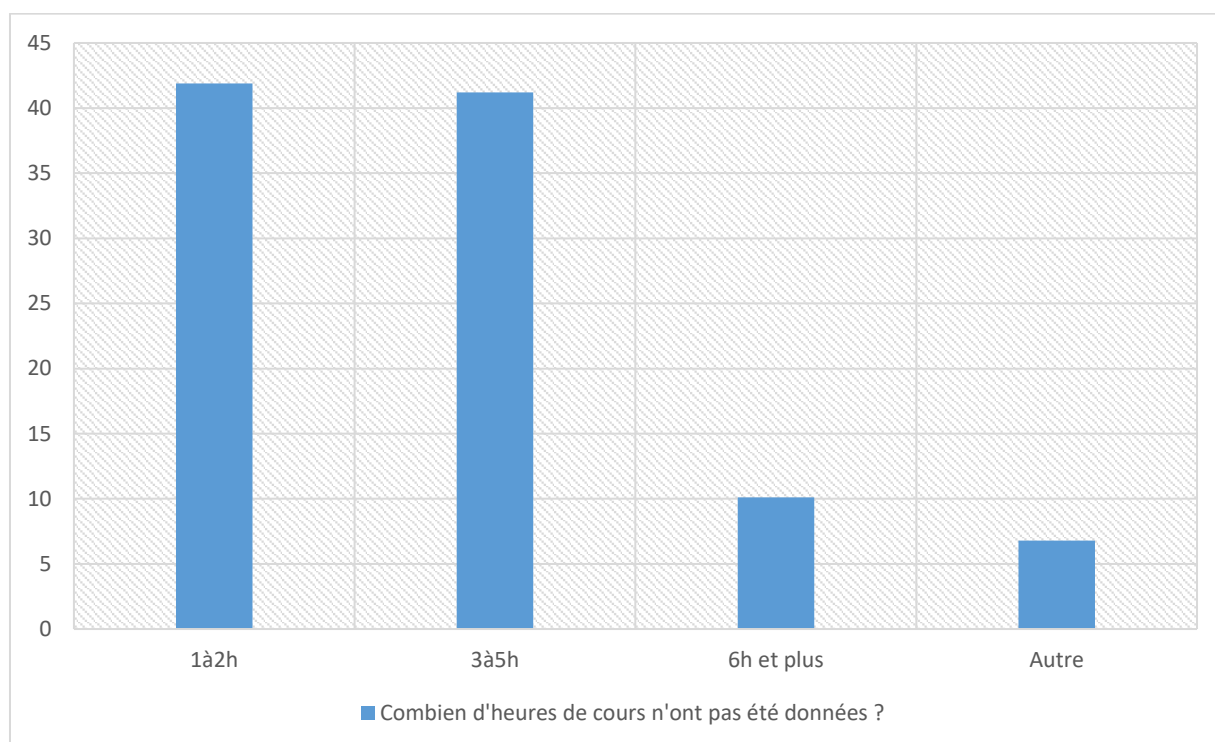
En secondaire, panique à bord ! Il y a les jours blancs et les heures blanches !

Sans grande surprise, c'est le volet de notre sondage qui remporte le plus de succès. Sans doute parce que c'est à partir de ce moment de la scolarité que les conséquences sont les plus visibles. Échec, décrochage, relégation, ennui sont des mots qui illustrent le parcours des élèves dans le secondaire avec les craintes que cela suscite chez les parents inquiets pour l'avenir de leurs enfants. Alors, quand en plus l'horaire de leurs enfants ressemble à un gruyère, ils redoublent d'inquiétude et de méfiance vis-à-vis de l'institution.

Dans quelles formes d'enseignement est scolarisé votre enfant ?



Estimation des cours manqués en secondaire



Plus de 50% des répondants nous disent que leurs enfants manquent au moins 3 heures de cours par semaine, pour 10 % c'est au moins 6h de cours manqués en moyenne par semaine lors de ce premier quadrimestre. Ce qui veut dire, à la grosse louche, en comptant 13 semaines de cours depuis la rentrée (et en ôtant les deux semaines d'examens et les jours blancs après examens), que des élèves n'ont pas bénéficié de 78h de cours durant cette première partie de l'année.

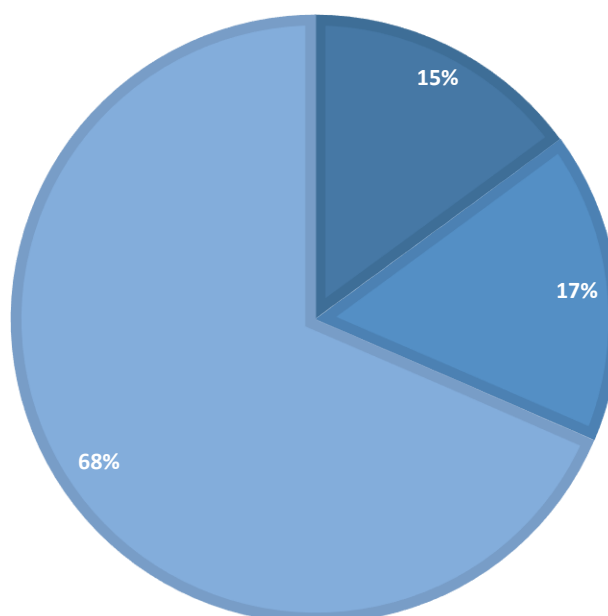
En résumé, sur un horaire de 32 périodes par semaine, cela équivaut à plus de deux semaines sur le premier quadrimestre. Si l'année se poursuit à ce rythme, sur base de 32 semaines de cours effectifs (en ôtant toujours les jours blancs), de 192h de cours non dispensés ou 6 semaines sur l'année !

On récapitule :

- Sur une année scolaire de 181 jours vous enlevez, dans le degré supérieur du secondaire, 27 jours de suspension des cours (le maximum) et 30 jours de cours non dispensés. Il reste 124 jours de cours effectivement dispensés sur l'année.

COMBIEN DE JOURS EFFECTIFS SUR L'ANNÉE SCOLAIRE ?

■ Jours blancs ■ Jours de cours non dispensés ■ Jours de cours effectifs ■

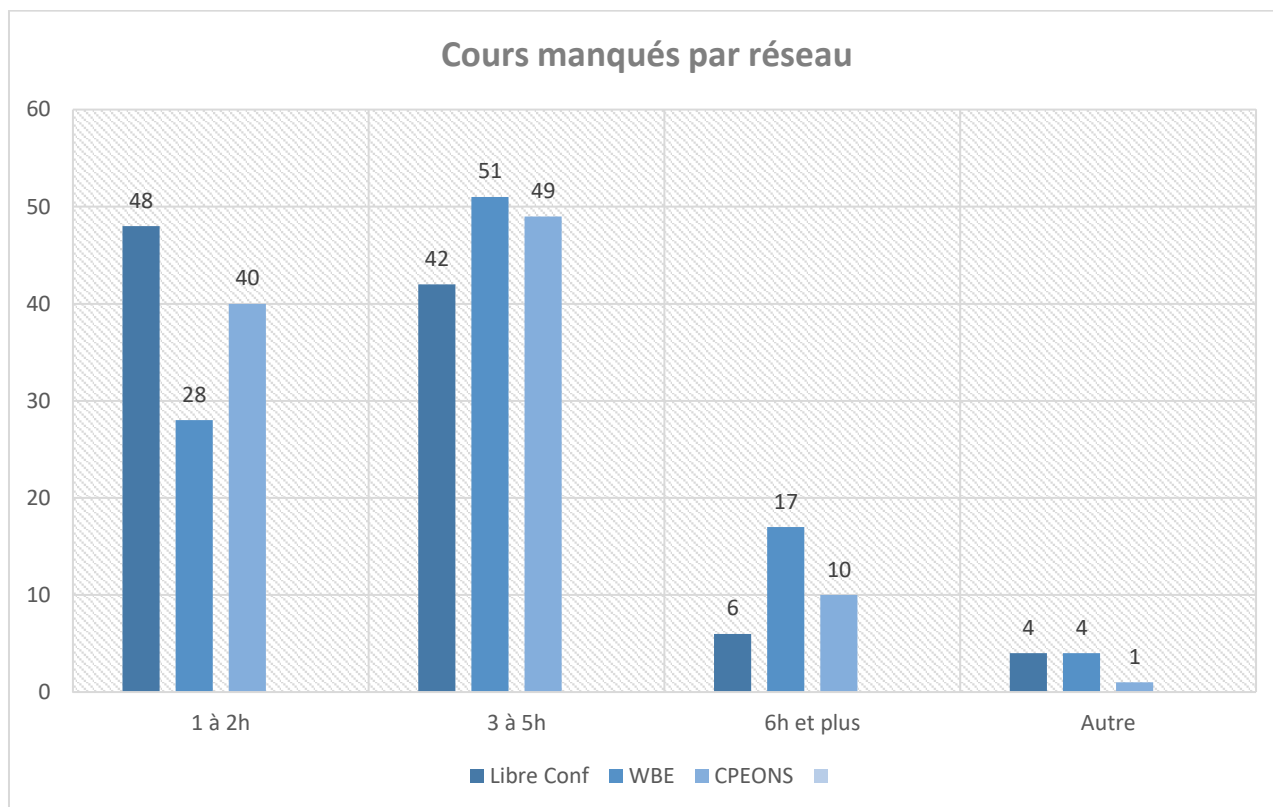


Pour le premier degré, il reste (18 jours de suspension de cours maximum) 133 jours de cours effectivement dispensés !

Par ailleurs, les parents nous disent dans la toute grande majorité des cas que leurs enfants sont soit renvoyés à la maison soit parqués à l'étude !

Devant ce constat, faut-il continuer à s'interroger sur la manière d'occuper les jeunes adolescents pendant les jours blancs ou plutôt répondre à l'urgence de les encadrer pendant les heures blanches ? Il faudrait sans nul doute penser à un encadrement pédagogique : les répondants proposent des pistes intéressantes comme des activités culturelles, des labos de langue, etc.

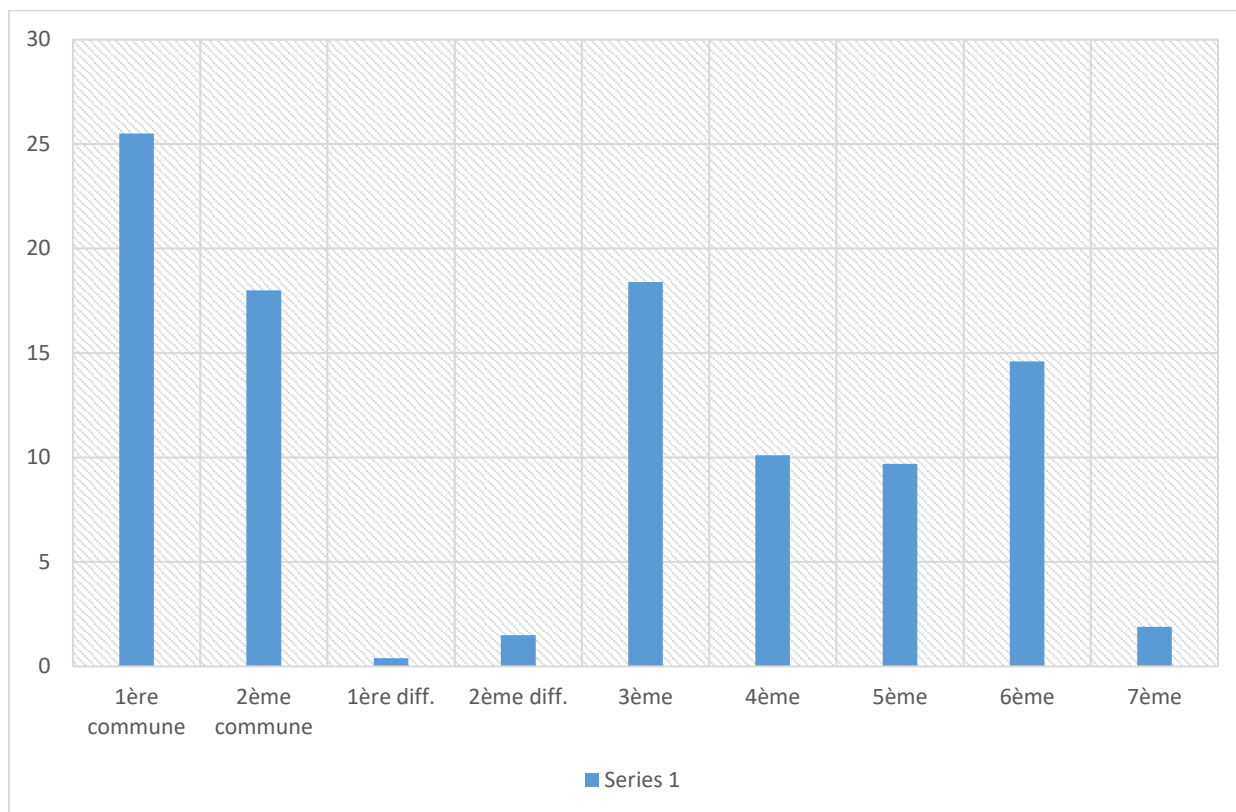
Des différences entre réseaux ?



Selon notre sondage, il n'y aurait pas de différence significative entre réseaux. Néanmoins pour le réseau WBE, la situation pour les élèves est manifestement plus problématique puisqu'ils seraient 68% à avoir au moins 3 périodes de cours non dispensés par semaine dont 17% plus de 6h !

Les premières années du secondaire plus touchées ?

On constate que pratiquement les trois quarts des réponses concernent les premières années du secondaire.



Quelles sont les matières concernées ?

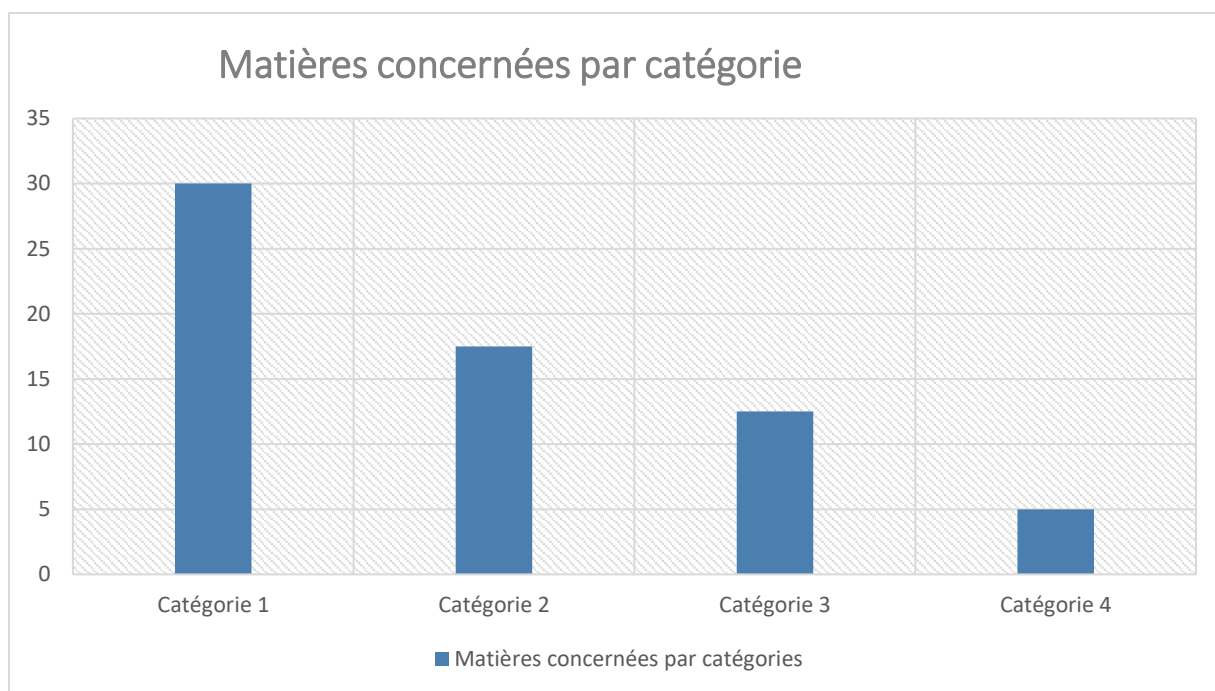
D'après les réponses du sondage, on peut identifier quatre catégories de matières concernées par la situation de manière importante :

Catégorie 1 : Autour de 30% pour les cours de mathématiques, sciences, français et néerlandais

Catégorie 2 : Entre 15% et 20% pour les cours d'anglais, histoire et géographie

Catégorie 3 : Entre 10% et 15% pour les cours de philosophie et citoyenneté, éducation physique, religion, morale et cours à option

Catégorie 4 : Environ 5% pour les cours de pratiques professionnelles



Estimez-vous que ces cours non donnés ont un impact sur les apprentissages ? La « réussite scolaire » des élèves est-elle mise à mal ?

Il n'est pas simple de mesurer objectivement l'impact réel sur les apprentissages des élèves quand un cours est manqué. Notamment pour les parents qui ne sont évidemment pas au cœur de ces apprentissages, en classe, les yeux rivés sur les programmes. Néanmoins, cela n'empêche pas les parents de se poser des questions et parfois même de s'en inquiéter :

- **1 parent sur 5** estime que cela a un impact très important sur les apprentissages tandis que **1 sur 10** pense que cela n'a aucun impact
- **64,8%** estiment qu'il y a plutôt des impacts sur les apprentissages
- **35,2%** estiment qu'il n'y a plutôt pas d'impacts sur les apprentissages

Concernant la « réussite scolaire », comme pour l'impact sur les apprentissages, il n'est évidemment pas simple de la mesurer avec comme seul indicateur des cours manqués par les élèves. D'où les réponses peu significatives des parents concernant la question posée. Si nous prenons les extrêmes :

- **23,7%** des répondant pensent que la réussite scolaire **n'est pas mise à mal**
- **12,9%** des répondants pensent qu'elle est **véritablement mise à mal**

En croisant les réponses à ces deux questions, 21,4% des répondants estiment que les cours non donnés ont un impact très important sur les apprentissages et seuls près de la moitié des répondants estiment que la réussite est très mise à mal.

Inversement, 12,9% estiment que la réussite est mise à mal alors que 21,4% des répondants estiment que les cours non donnés ont un impact sur les apprentissages.

Plusieurs hypothèses peuvent donc être posées au vu des résultats :

- L'impact sur la réussite est compensé par ailleurs. Par qui ? et à quel prix ?
- L'impact est atténué au fil des années ?
- L'impact se fait sentir au moment des examens et des évaluations externes certificatives ?
- L'échec est imputé à d'autres motifs ? Comment en évaluer les effets ?

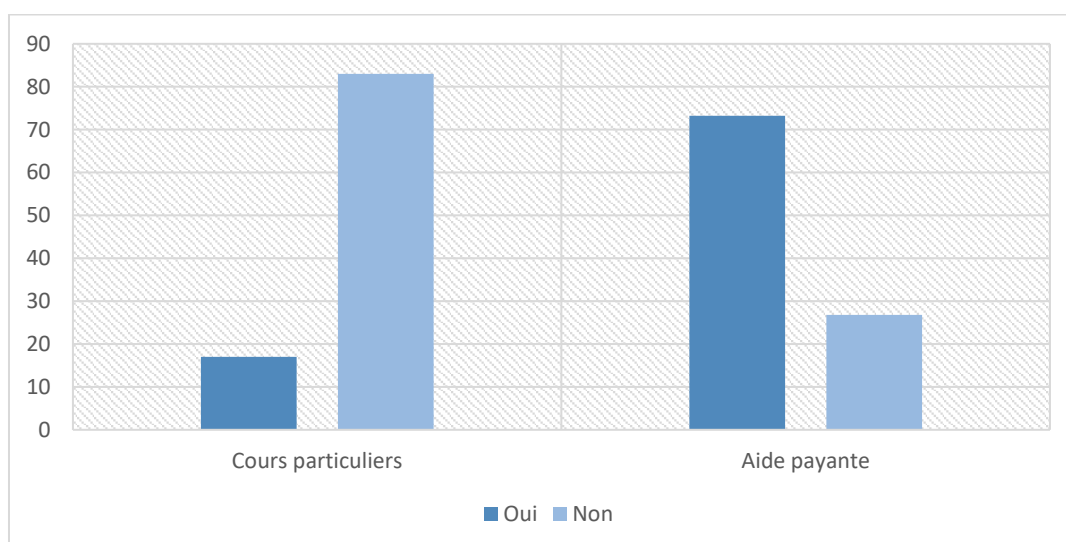
Au-delà des chiffres et des impressions des parents, nous pouvons néanmoins affirmer - même si les cours manqués ne peuvent expliquer à eux seuls l'impact négatif sur les apprentissages et la réussite scolaire – que les conséquences sont certaines et ce à plusieurs niveaux :

- La matière non vue n'est a priori jamais rattrapée.
- Les lacunes des élèves peuvent avoir un impact à long terme : ce qui n'est pas compris, n'est pas remédié.
- Les échecs aux formations sommatives en cours d'année et les échecs aux examens périodiques.
- La démotivation de l'élève et le décrochage scolaire.

Faites-vous appel à une aide extérieure pour rattraper les apprentissages non vus ? Cette aide est-elle payante ?

Majoritairement, les parents répondent qu'ils ne font pas appel à une aide extérieure pour rattraper les apprentissages non vus. En effet, moins d'un répondant sur cinq répond par l'affirmative. Ce qui semble plutôt cohérent avec la réponse précédente puisque moins d'un parent sur deux estime que la scolarité de leur enfant est mise à mal par les cours manqués.

Néanmoins, pour ceux qui font appel à une aide extérieure, elle est payante dans 73,2% des cas. Par ailleurs, dans la moitié des cas, c'est un enseignant (d'une autre école) qui donne ces cours particuliers.



POUR CONCLURE

Cette scolarité à trous est lourde, pénalisante et injuste socialement

- **Lourde** : les parents nous font très régulièrement part des périodes de cours manquées par leurs enfants et de leurs inquiétudes sur la suite de la scolarité. Ainsi, comment peut-on penser qu'un élève qui n'a pas eu de cours de maths/physique/langue, durant 3 à 6 mois – voire une année complète - nous est-il revenu – ait atteint les compétences fixées par le législateur et puisse réussir ses examens de fin d'année ? Les cours non dispensés sont pour une part dus à des raisons organisationnelles et pour l'autre dus à la pénurie d'enseignants.
- **Pénalisante** : le législateur en appelle au bon sens des Conseils de classe en gelant les examens, ou en supprimant des parties d'examens. Mais, quoi qu'il en soit, sur la durée du parcours scolaire, ce n'est pas la solution : ce qui n'a pas été appris n'est pas récupéré l'année suivante, les lacunes persistent, les mises en échecs s'installent.
- **Injuste socialement** : la situation met une pression sur les parents qui vont suppléer aux lacunes pédagogiques ; soit en faisant la classe eux-mêmes - alors qu'ils ne sont généralement ni professeurs, ni pédagogues - soit en payant des professeurs, ou pseudo-professeurs, particuliers.

Il s'agit d'une double peine : le temps libre de l'élève se voit amputé par un temps scolaire ; et les parents paient un enseignement qui devrait être dispensé par un service public dans un souci de continuité du service - les écoles - gratuitement. En plus d'être une solution qui engendre une double peine et une double sous-traitance pédagogique (de l'école vers les parents, de parents vers le marché du soutien scolaire), elle renforce les inégalités sociales et l'injustice sociale : des jeunes sont soutenus pédagogiquement par des parents en capacité socio-économique de le faire ; d'autres ne le sont pas.

L'absence d'enseignants, qu'elle soit liée à la pénurie ou à des raisons organisationnelles, n'a donc pas le même impact sur tous les élèves : elle est d'autant plus préoccupante qu'elle vient renforcer les inégalités scolaires de ceux qui cumulent déjà les difficultés socio-économiques et sociales.